

Annonces légales

Avis de dissolution

CROSSFIT GRENOBLE SARL en liquidation au capital de 12 000 euros Siège social : 15 rue du Béal 38400 SAINT MARTIN D'HERES R.C.S. GRENOBLE : 794 380 154

L'A.G.E. du 21/12/2023 a décidé à compter du 31/12/2023 la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur M. Stéphane PLANET, demeurant 83, Cours Jean Jaurès - 38130 ECHIROLLES, pour toute la durée de la liquidation. Le siège social est le siège de la liquidation où la correspondance devra être envoyée et où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE, en annexe au R.C.S.



GAEC DE PRAILLE Groupement agricole d'exploitation en commun Au capital de 7 500,00 euros Siège social : 34 Chemin de Prailles - Veyrins-Thuellin 38630 LES AVENIERES-VEYRINS-THUELLIN RCS VIENNE 408 998 045

ASSP du 31/03/2024, l'assemblée générale a décidé de la dissolution de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. Ont été nommés Liquidateurs M. Daniel BOITEUX et Mme Myriam GUINET épouse BOITEUX dnt ensemble 34 Chemin de Prailles - Veyrins-Thuellin - 38630 LES AVENIERES-VEYRINS-THUELLIN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 34 Chemin de Prailles - Veyrins-Thuellin - 38630 LES AVENIERES-VEYRINS-THUELLIN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de VIENNE. Mention sera faite au RCS de VIENNE.

Avis de dissolution - clôture de liquidation

BRING'SHOP SASU au capital de 1 000 € 41 avenue de Grugliasco - 38130 Echirrolles RCS Grenoble 905 197 182

Dissolution
L'associé unique, en date du 31/12/2023, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et la nomination en qualité de liquidateur de M. BENAZOUZ Baghdadi, demeurant 4 rue Edmond Alexandre Becquere - 38130 Echirrolles. Le siège de la liquidation est fixé à son domicile.

Clôture de liquidation

L'associé unique, en date du 31/12/2023, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble.

A noter

DU 2 AU 30 MAI / Permanences Habitat de SMVIC

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté met à disposition des habitants du territoire des permanences habitat gratuites pour répondre aux questions.

Infos juridiques : 2 mai, 10h-13h, à la maison de l'intercommunalité (Saint-Marcellin). Prise de RDV : 04 76 53 37 30
Architecte conseil : 6 mai (secteur Vinay), 10 et 24 mai (secteur Saint-Marcellin), 13 mai (secteur de Pont-en-Royans), 21 mai (secteur de Saint-Just-de-Claix), 27 mai (secteur Saint-Romans). RDV : 04 76 38 45 48

Info énergie : 13 mai (13h30-17h30) au pôle mutiservices de Vinay ; 30 mai (13h30-17h30) à la maison de l'intercommunalité de Saint-Marcellin. RDV : 04 76 14 00 10 ou infoenergie38.org
Adaptation du logement : 2 mai (14h-16h30) et le 17 mai (14h-16h) à la maison de l'intercommunalité de Saint-Marcellin. RDV : 04 76 47 82 45 ■

MARCHES DE BELLEDONNE /

Le marché printanier de Sainte-Agnès recherche des producteurs, en particulier de fromage, de viande transformée, de vin, de glace... Ce marché a lieu le samedi 25 mai de 10h à 13h. Les personnes intéressées peuvent contacter Christine Baccon, adjointe au maire au 06 07 09 07 91.

Le marché fermier de Loutas recherche un ou des producteurs de viande. Les marchés ont lieu les premiers dimanches du mois jusqu'au dimanche 1^{er} décembre.

Les personnes intéressées peuvent contacter Elodie Argoud, conseillère de la chambre d'agriculture au 06 61 02 62 97 ou contact.adabel@gmail.com. ■

Avis de clôture de liquidation

IN BOX SASU au capital de 500 € 18 avenue Ambroise Croizat - 38400 St Martin d'Hères RCS Grenoble 852 023 811

Clôture de liquidation

L'associé unique, en date du 02/02/2024, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble.

Avis de cession de fonds de commerce



CABINET GUMUSCHIAN ROGUET BONZY POLZELLA
Société d'Avocats
10 avenue Alsace Lorraine 38000 GRENOBLE

Aux termes d'un acte sous seings privés signé électroniquement le 27 mars 2024, enregistré à SPF GRENOBLE, le 5 avril 2024, dossier : 2024 00023309, référence : 3804P03 2024 A 01162,

La société **LE GARDIAN**, société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros, dont le siège social est à CHARAVINES (38 850) — 300 Rue Principale, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Vienne sous le numéro 523 086 676.

A vendu à La société « **SAS MAMIESPUB** », société par actions simplifiée, au capital social de 10 000 euros dont le siège social est à CHARAVINES (38 850) 300, rue Principale, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE sous le numéro 984 901 868.

Un fonds de commerce de bar (licence 4), restauration, glaces, snack, vente à emporter de boissons connu sous l'enseigne « **LE GARDIAN** » sis et exploité à CHARAVINES (38 850) — 300 Rue Principale moyennant le prix de 150 000 euros, s'appliquant pour 100 000 euros aux éléments incorporels et pour 50 000 euros aux éléments corporels, lequel prix a été payé comptant.
L'entrée en jouissance a été fixée au 27 mars 2024.

Oppositions par acte extra judiciaire, s'il y a lieu, dans les dix jours de la dernière en date des publications au lieu du fonds de commerce à CHARAVINES (38 850) — 300 Rue Principale. Copie sera adressée au Cabinet ACT JURIS CONSEIL - Maître Gilles DINTROUX à VOIRON (38500) 8, route des Bois, Parc Work Center.

Pour avis

A noter

2, 3 ET 7 MAI / Débats autour de la fin de vie

Yannick Neuder, député de l'Isère, et Sylvie Dezarnaud, sa suppléante, proposent des temps de débats et de discussions à l'approche de l'examen du projet de loi d'accompagnement de la fin de vie.

Ces rencontres auront lieu à l'issue de la diffusion du film-documentaire Vivants, de Victor Grange [projection gratuite], qui plongera les téléspectateurs en immersion pendant deux ans dans une unité de soins palliatifs.

Planning des rencontres :

- 2 mai, 19h, cinéma de Saint-Jean-de-Bour-nay
- 3 mai, 19h, cinéma Grand Rex de Péage-de-Roussillon
- 7 mai, 19h, salle des spectacles de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs ■

PROTECTION DES CULTURES / Certiphyto prolongé d'un an

Un décret publié le 9 avril 2024 prolonge la validité du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto) d'un an pour ceux expirant avant le 1^{er} mai 2025. Cette mesure vise à éviter tout blocage dans l'achat et l'utilisation de produits de protection des cultures pour les agriculteurs. Les détenteurs de Certiphyto « décideur en entreprise non soumise à agrément » (Densa) expirant jusqu'au 1^{er} mai 2025 peuvent continuer à utiliser les produits sans démarche supplémentaire. Ceux dont le Certiphyto Densa a expiré peuvent obtenir un certificat provisoire auprès de la Draaf. ■

Avis de vente de fonds de commerce

SCP Philippe LINTANFF
Et Véronique TERRY
Notaires Associés
11 Bis Cours Vallier
38160 SAINT MARCELLIN



Suivant acte reçu par Me LINTANFF, notaire à ST-MARCELLIN (Isère), le 18 Avril 2024, enregistré au SPF-E de Grenoble 3 (Isère)

La Société **MON MANEGE A MOI, SNC**, à ST ANTOINE L'ABBAYE (38) 479 Rue du Commandant Hector Garaud SIREN 904879814 RCS GRENOBLE A VENDU un fonds de commerce de café (licence IV), restaurant, bimbeloterie tabac, loterie, point vert du crédit agricole et point relais poste connu sous le nom « **MON MANEGE A MOI** » à ST ANTOINE L'ABBAYE (38) 479 Rue du Commandant Hector Garaud

Au profit de la société **MENU LAMOTHE, SNC**, à ST ANTOINE L'ABBAYE (38) 479 Rue du Commandant Hector Garaud SIREN 987593290 RCS GRENOBLE Moyennant le prix de 110.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 78.733,00 € et aux éléments corporels pour 31.267,00 €

Oppositions : En l'Office Notarial de Maître LINTANFF, notaire à ST-MARCELLIN (Isère), 11 Bis Cours Vallier dans les 10 jours de la dernière des publications légales.

Pour avis

Avis de changement de régime matrimonial

SAS NOTAIRES EXPERTS CONSEILS
95 Avenue de la Gare 38520 LE BOURG D'OISANS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Delphine FERRIEUX Notaire à 95, avenue de la Gare, le 11 avril 2024, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant : Monsieur Olivier Gérard **RONSE** et Madame Marina Lina Alexandra Chantal **PORTE**, demeurant ensemble à OZ (38114), 3, rue de l'eau d'Olle, Nés savoir :

- Monsieur RONSE à GRENOBLE (38100) le 15 février 1978,

- Madame PORTE à GRENOBLE (38100) le 8 décembre 1978.

Mariés à OZ (38114) le 12 septembre 2020.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial. Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Delphine FERRIEUX, notaire à LE BOURG D'OISANS (38520), 95, avenue de la Gare.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

APPEL A PROJET / Vienne Condrieu Agglomération lance un appel à projet pour trouver une boutique test à Septème.

Boutique test à Septème

Pour relancer l'activité commerciale de Septème, Vienne Condrieu Agglomération lance un appel à projet pour le lancement d'une boutique test. À l'issue d'une période de test de deux ans, si le commerce a démontré sa viabilité, il sera pérennisé dans les locaux.

Le local proposé pour cette boutique test est situé dans le centre de Septème, au 146 Place Cécillon du Perrier. Il bénéficie d'une surface totale de 40 m² en rez-de-chaussée.

Le loyer est de 300 € la première année, grâce à l'intervention de la commune de

Septème qui propose le bien. La deuxième année, le loyer s'élèvera à 350 €. Le bail proposé est un bail dérogatoire d'un an, tacitement renouvelable une fois. À l'issue de la période de test, il sera transformé en bail commercial.

Les activités éligibles sont le commerce de détail, les services aux particuliers ou artisanat avec réalisation de la prestation sur place et accueil de clientèle, hors restauration. Le dossier est à retirer sur le site entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr et à déposer jusqu'au 1^{er} juillet 2024. ■

Abonnez-vous à



Terre Dauphinoise



Flasher-moi !

- Soyez à jour sur l'actualité
- Un journal chaque semaine dans votre boîte aux lettres